

1.L'approche énonciative :

Cette théorie a été initiée principalement par Emile Benveniste. C'est une approche qui consiste à dégager les éléments linguistiques qui, dans les énoncés, peuvent être considérés comme les traces ou les empreintes des *procès d'énonciation* qui les ont produits, puis de dégager leur fonctionnement, leur organisation, leur interaction.

Cette nouvelle approche a permis ainsi de quitter le champ de la phrase (linguistique interne) pour entrer dans celui du discours. Il s'agit donc d'une rupture entre la linguistique "immanente" qui envisageait les énoncés comme des entités abstraites et la linguistique du discours où l'étude des énoncés nécessite la prise en compte des réalités déterminées par leurs conditions contextuelles de production.

Avant de voir quelles sont ces empreintes et comment les repérer, il convient de voir la définition de deux concepts clés : l'énonciation et l'énoncé.

Pour Benveniste, l'énonciation est la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation. C'est l'acte individuel de production, dans un contexte déterminé, ayant pour résultat un énoncé. L'énonciation est donc l'acte individuel d'utilisation de la langue, c'est l'acte de création du sujet parlant devenu alors *sujet d'énonciation*. L'énoncé est l'objet linguistique résultant de l'énonciation, le résultat de cet acte. On peut dire donc que *l'énonciation* s'oppose à *l'énoncé* comme la *fabrication* s'oppose à *l'objet fabriqué*. L'énonciation est le processus de production, l'énoncé est l'objet fabriqué. Ce processus est l'instrument qui permet de passer de la langue au discours.

La langue est ainsi actualisée par l'acte d'énonciation. L'énonciation est constituée par l'ensemble des facteurs et des actes qui provoquent la production d'un énoncé. C'est pourquoi l'on peut dire que cette théorie articule le linguistique sur l'extralinguistique ; c'est-à-dire le discours à ses conditions de production.

Dans la théorie de l'énonciation, les unités linguistiques sont ainsi reliées à des facteurs extralinguistiques, c'est-à-dire à leur référence comme à leur prise en charge par un énonciateur.

Les embrayeurs (ou déictiques) :

Il s'agit de tout ce qui marque la présence du sujet parlant dans son discours, allant des pronoms personnels, des démonstratifs, etc. « *Ils ont en commun ce trait de se définir seulement par rapport à l'instance de discours où ils sont produits* » (Benveniste 1966).

L'appareil formel de l'énonciation contient les éléments d'ancrage des relations intersubjectives. « *Dès qu'il (l'énonciateur) se déclare locuteur et assume la langue, il plante l'autre en face de lui (...), postule un allocutaire (...). Ce qui, en général, caractérise l'énonciation est l'accentuation de la relation discursive au partenaire, que celui-ci soit réel ou imaginé, individuel ou collectif* » (1970 : 14).

Les embrayeurs ou déictiques sont une classe de mots (indicateurs linguistiques) dont la valeur référentielle varie avec la situation. Ils n'ont pas de référence propre dans la langue. Ils

ne reçoivent un référent que lorsqu'ils sont utilisés dans un message. Donc, ce sont des unités linguistiques inséparables de la situation de communication (lieu, temps, sujet de l'énonciation)

Il s'agit d'indices personnels (renvoient aux personnes dans l'énoncé) et spatio-temporels (renvoient au lieu et au temps) Ce n'est pas leur sens qui varie mais leur valeur référentielle. Elle varie d'une situation d'énonciation à une autre. Concrètement les embrayeurs sont constitués des indices personnels, des indices spatio-temporels et des indices de la monstration.

Par exemple, dans la phrase « **Hier, je** suis arrivé **ici** à 20h. », les trois mots en rouge renvoient à la personne, le lieu et le temps. Bien que leur sens soit connu, ils ne prennent de valeur que par référence à un locuteur émetteur, à un lieu et à un temps d'énonciation. Les trois mots en rouge demandent que soit connu le locuteur (qui dit ça ?), le temps (quand ?) et le lieu de l'énonciation (où ?) Si on trouve cette phrase écrite sur un papier sans d'autres données sur le message, on ne peut pas savoir qui a écrit cela, quand et où.

Liste des embrayeurs :

- Indices de personnes (locuteur-allocutaire) : pronoms personnels et déterminants
- Indices de temps et de lieu
- Pronoms démonstratifs
- Les formes temporelles : temps du discours (moment de l'énonciation) ; temps du récit

a. Les indices personnels : ils renvoient au locuteur et à l'allocutaire, c'est-à-dire à l'énonciateur et à celui à qui il adresse son message.

Ce sont généralement des pronoms personnels ou des pronoms possessifs qui désignent les « instances du procès d'énonciation » On ne peut pas savoir à qui ils réfèrent sans savoir au préalable qui est le locuteur et à qui il s'adresse.

Le locuteur : 1^{ère} personne (je, me, moi, nous, mon, ma, mes, notre, nos...),

L'allocutaire : 2^{ème} personne (tu, te, toi, vous, ton, ta, tes, votre, vos...).

Ces pronoms s'opposent évidemment à la troisième personne (il/ils) qui désigne le référent (ce dont on parle) ou ce qu'on appelle la non-personne.

b. Les indices spatio-temporels :

Il s'agit de mots ou groupes de mots qui situent le message dans le temps et l'espace par rapport à l'énonciateur. On ne peut pas savoir à quoi ils réfèrent sans connaître la position spatio-temporelle de celui qui parle.

Exemples de marqueurs de temps : aujourd'hui, maintenant, demain, hier, avant, dans 2 jours...

Exemples de marqueurs d'espace : ici, à côté...

c. Les indices démonstratifs : ce, cet, cette, ces, voici...

d. Les formes temporelles (verbales) : Benveniste distingue le temps du discours du temps du récit.

Le premier est celui du temps du discours où le point de repère qui sert à ancrer les indications temporelles est le moment d'énonciation (moment où je parle ou écris). Centré sur le présent d'énonciation, le discours peut comprendre tous les autres temps verbaux dont : le passé composé, le futur simple, le futur antérieur, le conditionnel, le passé antérieur et le plus-que-parfait.

Le deuxième système est celui du temps du récit par lequel l'ancrage se fait en disjonction avec le présent d'énonciation. Il est centré autour du passé simple. Le récit comprend : le plus-que-parfait, l'imparfait, le conditionnel, le passé antérieur et le passé simple.

A propos de ces deux plans, Benveniste note : *«Ainsi se trouve établie une distinction entre, d'une part un plan d'énonciation qui relève du discours, et d'autre part, un plan d'énonciation historique qui caractérise le récit des événements passés sans aucune intervention du locuteur»*

NB : Il ne faut pas confondre référence déictique et référence anaphorique.

1.- Dans l'exemple "Jeanne est née **ici** il y a **trois ans**", il n'est pas possible de savoir l'endroit ni la date de la naissance de Jeanne si on ne sait pas le lieu et l'année de l'énonciation. Il s'agit de référence déictique.

2.- Dans l'exemple "Jeanne est née **au Canada en 200**", tout le monde sait à quoi réfèrent «canada» ou «2007». Il s'agit de référence anaphorique.

La modalisation :

Il s'agit des indices linguistiques qui indiquent le degré d'adhésion du locuteur à son énoncé, son attitude vis-à-vis du monde, de son discours ou de son allocataire.

Parler, ce n'est pas seulement décrire le monde ; c'est aussi l'évaluer, de déconstruire, le reconstruire. On ne fait pas que décrire, mais on l'évalue, on le déconstruit, on le reconstruit. Le procédé qui permet de se positionner par rapport à son dire est la modalisation.

Elle peut être :

Appréciative quand elle exprime un jugement de valeur ou un sentiment de la part de l'énonciateur (beau, malheureux, hélas, doucement...)

J'ai regardé un très **beau** match.

Épistémique lorsqu'elle exprime un jugement du sujet parlant par rapport à la valeur de vérité de son énoncé. L'expression de la probabilité, de la certitude, de la vérité, de l'éventualité (peut-être, certainement, en vérité...) relèvent de cette modalité. Le jugement de valeur est porté évidemment par le locuteur sur ses propres propos.

Il est possible que j'aille au cinéma ce soir.

Déontique quand elle rend compte de la position d'autorité postulée par le locuteur. Elle se manifeste par l'expression de la volonté, du devoir, de la nécessité, du conseil et toutes les marques de la phrase injonctive.

Il **doit** partir.

Les outils linguistiques (modalisateurs) servant à exprimer la modalisation sont :

1. Les procédés lexicaux :

- **Certains adverbess ou locutions adverbiales (d'opinion ou d'intensité) :** **assurément, forcément, trop, peu,...** Il a certainement oublié. Il fait trop chaud. « Certainement » exprime l'opinion de la certitude, « Trop » exprime l'intensité.
- **Certaines expressions :** à ce qu'on dit, selon toute vraisemblance, sans aucun doute... exprimant l'opinion. Selon toute vraisemblance, il a été renvoyé.
- **Certains verbes d'opinion :** penser, croire, assurer... Je pense qu'il a été retenu.
- **Un champ lexical mélioratif ou péjoratif (notamment des adjectifs) :** pour exprimer un point de vue positif ou négatif. Il est beau, ce tableau.

2. Les procédés grammaticaux :

- **Les verbes de modalité :** pouvoir, devoir, falloir, vouloir... Il se peut qu'il soit malade.
- **Le conditionnel.** Il serait fâché.
- **Le futur antérieur.** Il aura été retenu.
- **Les phrases exclamatives :** pour exprimer l'étonnement, la surprise, la colère, la joie, etc. *Quelle surprise !*
- **Les phrases interrogatives :** pour exprimer l'étonnement, la surprise, la colère, la joie, etc. *Tu ne vas pas arrêter de parler ?* (La colère)

3. Les procédés stylistiques : certaines figures de style permettent de modaliser le discours.

- **La comparaison :** elle est toujours subjective et elle exprime une opinion. *Il est sage comme une image.*
- **La métaphore :** il s'agit d'une comparaison sans outil de comparaison. *Larbi Ben M'hidi, le lion des Aurès.* (Comparer Ben M'hidi à un lion-courage et bravoure)
- **L'antiphrase :** elle est souvent ironique et permet de dire le contraire de ce qu'on pense. Ex. *Dire à quelqu'un « Félicitations ! » alors qu'il vient faire une bêtise.*
- **La litote :** elle permet de modérer les propos, faire entendre plus que ce qu'on dit. *Va, je ne te hais point.* Elle veut lui faire entendre qu'elle l'aime toujours.
- **L'hyperbole :** elle permet d'exagérer les propos. *Je n'ai jamais rien lu d'aussi beau, ce livre est une pure merveille.* On exagère la valeur du livre en disant que c'est une merveille.

Tous ces moyens linguistiques servent à exprimer l'adhésion du locuteur à ce qu'il dit. Ils expriment un jugement de valeur. Par exemple, il y a une différence entre dire « Il est malade » et « il serait malade » : le mode conditionnel sert à nuancer le discours en indiquant l'incertitude. Il en est de même pour les autres outils vus ci-dessus.